



Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie en 2016



OFDT, 111 p.

Octobre 2018

Les personnes ayant des problèmes d'addiction peuvent bénéficier d'une prise en charge médico/sociale dans des établissements spécialisés appelés centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Les CSAPA remplissent chaque année un rapport d'activité type qui permet de décrire de façon globale et homogène les caractéristiques des personnes accueillies par ce dispositif spécialisé, ainsi que l'activité de ces centres. Ce rapport de synthèse décrit de façon distincte les patients et l'activité des CSAPA ambulatoire, et des CSAPA avec hébergement. La synthèse des données figurant dans les annexes relatives aux consultations jeunes consommateurs et à l'intervention pénitentiaire du rapport type donne également quelques éléments de description des patients et de l'activité spécifiques à ces deux dispositifs.

Auteurs : *Christophe Palle (OFDT), Malisa Rattanatray (DGS)*

▶▶▶ [Télécharger le rapport en PDF \(2,5 Mo\)](#)